

Gestion des salariés

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et
contact

CCI MONT-DE-MARSAN ET CEL
Billot Agnès
05.58.05.44.81
formation@landes.cci.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Avoir plus de 18 ans

Prérequis pédagogiques :

bonne maîtrise de la langue française (lu,
écrit, parlé)

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Maîtriser les fondamentaux de la gestion des salarié(e)s en 2022. Identifier les enjeux stratégiques de la gestion RH Professionnaliser les méthodes de travail.

Contenu et modalités d'organisation

THÈME 1 : ORGANISER L'ENTRÉE DU SALARIÉ ET RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES À L'EMBAUCHE • De la promesse d'embauche au contrat de travail • Les formalités d'embauche : DPAAE, registre unique du personnel, sécurité, livret d'accueil • Les obligations concernant les visites médicales (embauche, reprise) • Les contrats de prévoyance, l'épargne salariale • Les formalités en période d'état d'urgence sanitaire • L'intérêt de la digitalisation appliquée aux formalités d'embauche Quiz : les obligations de l'employeur à l'entrée du salarié
THÈME 2 : LE CHOIX DES CONTRATS DE TRAVAIL • Le contrat à durée indéterminée • Les contrats spécifiques : CDD, contrat à temps partiel, contrats d'apprentissage et de professionnalisation • Les contrats saisonniers et les contrats d'usage • Les obligations à respecter concernant les stagiaires et les travailleurs étrangers • Le suivi et la rupture de la période d'essai
THÈME 3 : SUIVRE L'EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL • Le suivi du temps de travail des temps pleins, temps partiels, des salariés sous conventions de forfait • Les documents nécessaires au contrôle des temps de travail. • Modalités de décompte et gestion des heures supplémentaires, des heures complémentaires, du travail de nuit, du travail du dimanche et des jours fériés • Gérer les absences et leur indemnisation (maladie, accident du travail/trajet, congé maternité, temps partiel thérapeutique) et assurer les formalités administratives (signalement DSN, attestation de salaire, DAT, dossier de prévoyance) • Les congés payés : des règles d'acquisition à l'indemnisation Quiz : les règles à connaître en matière de gestion du temps de travail
THÈME 4 : LE SUIVI DE LA FORMATION DANS L'ENTREPRISE • Le plan de développement des compétences • Le CPF et le CPF de transition • Les entretiens professionnels
THÈME 5 : LES RÈGLES DE VIE EN ENTREPRISE • Code du travail et convention collective • Le règlement intérieur • Comprendre l'usage et sa dénonciation • Les affichages obligatoires • Le DUERP et les mises à jour nécessaires • Impact de la loi Santé au travail sur le DUERP
THÈME 6 : APPLIQUER LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES • Le principe d'évaluation de la faute • Les

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00533230	du 23/05/2022 au 31/12/2026	Parentis-en- Born (40)	CCI MONT-DE- MARSAN ET CEL		Non éligible	
00303220	du 23/05/2022 au 31/12/2026	MONT DE MARSAN (40)	CCI MONT-DE- MARSAN ET CEL		Non éligible	
00303219	du 23/05/2022 au 31/12/2026	Dax (40)	CCI MONT-DE- MARSAN ET CEL		Non éligible	